

Mon bureau en coloco'

Un espace de travail partagé pour ne pas reproduire les contraintes subies en entreprise

USAGES

LYON - envoyée spéciale

Le vélo n'est pas le sésame, mais en ce matin de décembre, la plupart des trentenaires qui poussent la porte d'entrée de la Cordée liberté, en plein cœur de Lyon, arrivent en petite reine. Jeunes, barbes de hipster et tenues décontractées, on les jurerait colocoitaires, tendance « Friends », de cet ancien appartement bourgeois, à la décoration bohème chic. Pourtant, ils ne partagent pas loyer, salle de bains et corvées ménagères, mais un espace de travail. Adeptes du coworking, c'est bel et bien au bureau qu'ils débarquent en cette matinée. Il est 9 heures, mais autour de la grande table en bois brut une demi-douzaine d'entre eux ont déjà les yeux rivés sur les ordinateurs portables dans une ambiance studieuse. De l'autre côté d'une grande paroi vitrée, certains ont préféré s'isoler dans l'« espace calme », baigné de lumière par de grandes baies vitrées. Quelques murs de couleur, des banquettes au ras du sol, un hamac suspendu entre deux poutres ponctuent les quelque 400 m² de ce loft branché, aux allures de chez soi.

Affairé dans l'espace café-cuisine, Philippe Guelpa-Bonaro, 29 ans, tient son rôle, entre maître de maison et concierge d'hôtel. Dans le jargon interne, il est le « couteau suisse », et des couteaux suisses il y en a autant que de « cordées », un réseau qui compte quatre sites à Lyon, deux en région Rhône-Alpes et un à Paris. « C'est important qu'il y ait quelqu'un présent pendant les heures d'ouverture pour répondre à tous les besoins et être à l'écoute des utilisateurs », explique cet ancien consultant en marketing numérique qui anime la Cordée Liberté depuis un an.

La valeur ajoutée

De l'imprimante récalcitrante à la réservation de salle de réunion, en passant par l'achat de paquets de café ou le nettoyage de l'aquarium de Globulle, le poisson rouge, mascotte du lieu, Philippe veille sur sa petite communauté. Garant de l'atmosphère conviviale, mais aussi capable d'orienter, grâce à son réseau, vers un graphiste, un juriste ou un plombier.

A en croire ces convertis, c'est là toute la différence et la valeur ajoutée de cette nouvelle pratique. Loin d'être des usines pour télétravailleurs proposant seule-



A Lyon, la Cordée rassemble indépendants et salariés. HUGO RIBES / ITEM POUR « LE MONDE »

ment une table, une chaise et un accès Wi-Fi, les espaces de coworking encourageraient l'échange et l'ouverture entre professionnels de tous horizons.

En France, on en compte déjà près de 250, et le phénomène est en pleine expansion, porté par les nouvelles technologies, le développement des travailleurs indépendants et la vogue de l'économie du partage. En phase aussi avec les aspirations d'une génération de jeunes professionnels diplômés dans des secteurs porteurs qui ne se voient pas s'épanouir dans le cadre formel des entreprises traditionnelles.

« L'idée de départ était de créer un modèle économique pérenne, mais basé sur des valeurs solidaires », assure Michael Schwartz, 28 ans, visage illuminé par un grand sourire. Ce diplômé de HEC

Ici, les utilisateurs viennent chercher un cadre de travail qui leur permet d'être plus efficaces que chez eux

a lancé avec un camarade de promotion, Julie Pouliquen, 27 ans, la première Cordée à Lyon, en 2011.

Originaire de Montpellier, passionné d'escalade et de montagne, après une première expérience professionnelle au Brésil le jeune entrepreneur choisit Lyon pour développer ce qu'il appelle un « écosystème bienveillant » pour travailleurs nomades ou sans bureau. Trois ans après ses débuts, l'entreprise est un succès, au point d'être régulièrement approchée par des collectivités ou des grands groupes.

Cette notoriété ne monte pas à la tête du jeune entrepreneur, qui assure ne pas être dans une logique de levée de fonds ou d'expansion à tout crin. Il est en cela représentatif des profils croisés à la Cordée, des jeunes actifs qui privilégient l'équilibre de vie et de tra-

vail plutôt que voiture de fonction ou stock-options.

A son retour du Canada, Simon Burin des Rosiers, 26 ans, jeune ingénieur, a, lui, donné ses conditions à son employeur, un bureau d'études bordelais spécialisé dans l'audit environnemental. « J'avais fait mes études à Lyon, je voulais y revenir travailler », explique le jeune homme. Son entreprise a accepté qu'il télétravaille et lui paie son abonnement à l'espace de coworking. « C'était compliqué de travailler de chez moi, car je partage un appartement avec trois autres personnes. Télétravailler dans ces conditions, c'est un peu un luxe, on n'est pas très nombreux dans ce cas », reconnaît le jeune homme.

Comme souvent dans les lieux partagés, les « encordés » sont en majorité des indépendants exerçant dans les domaines de l'innovation numérique ou des créateurs de start-up. Bien représentés aussi, les métiers de l'accompagnement (coach, consultants...).

« Les gens qui ne s'en sortent pas financièrement disparaissent assez vite, car ils n'ont pas les moyens de payer leur présence ici », explique Philippe, le « couteau suisse ». Les prix varient selon la formule, de 3 euros de l'heure au forfait mensuel à 248 euros tout compris, qui donne droit à un accès vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Un coût suffisant pour dissuader ceux qui ne viendraient là que pour papoter, passer du temps ou faire des rencontres. Ici, les utilisateurs viennent chercher un cadre de travail qui leur permette d'être plus efficaces que chez eux, avec à la clé un lien social et professionnel.

Depuis un an, Sylvain Germe, qui affiche sa passion pour l'informatique sur son tee-shirt noir barré d'un « I love code », 25 ans, y retrouve régulièrement son « boss », Christophe, un peu plus âgé que lui, spécialiste de l'audit des systèmes informatiques. « J'arrivais de Lille, je ne connaissais personne. En un rien de temps, tu te fais un super réseau amical, et pas que des informaticiens »,

s'amuse le jeune homme, qui a instauré à l'heure des repas « le veto geek », pour éviter l'abus de conversations technophiles. Les contacts liés via le réseau social de la Cordée, « le Refuge », les bons plans (restaurants, bars, magasins, cinéma...) négociés par le mini-comité d'entreprise, le « cowork », les soirées raclettes, le club d'escalade, mais aussi les permanences – comptable, juridique, Internet –, assurées par les encordés selon leurs compétences, favorisent les contacts entre les quelque 450 membres de cette joyeuse bande.

« Pas de pression »

Comme dans une entreprise, histoires d'amour et de couples se font et se défont, le premier bébé « cordée » est attendu pour le printemps. Le colocoitaire de bureau ne devient pas toujours ami, mais les relations dans ce cocon qui semble épargné par la morosité de l'époque y seraient plus simples.

« La grande différence, c'est qu'il n'y a pas la pression de l'open space, résume Cédric Bidet, 28 ans, développeur Web, en avalant son panier-repas à l'heure de midi. Les gens ne sont pas en concurrence, les barrières hiérarchiques n'existent pas, du coup il y a une fluidité et une simplicité dans les échanges » et « puis il y a toujours de nouvelles têtes, ça booste la créativité, même si on travaille dans un domaine similaire, on apprend toujours quelque chose de son voisin de table », poursuit le jeune homme, qui a fait de la Cordée le quartier général de son entreprise de quatre salariés.

Un paradis imperméable à la routine qui guette tout salarié ? Pas si simple. « Il nous faut réoxygéner le lieu et la communauté en permanence », reconnaît Michaël Schwartz, le cofondateur. On change la configuration de l'espace régulièrement, on bouge les tables, car sinon nos coworkers s'installent à la même place, à côté des mêmes personnes. » La force de l'habitude, comme au bureau. ■

CATHERINE ROLLOT

Le « coworking » testé grandeur nature

PRENEZ un panel de salariés, proposez-leur de travailler dans des espaces partagés proches de chez eux mais loin de leur entreprise, agitez le tout et observez. Depuis mai 2014, le Centre Michel Serres, un centre d'études et d'innovation qui rassemble des chercheurs de l'École des hautes études en sciences sociales, de la Sorbonne ou encore des Arts et Métiers, mène avec le cabinet de conseil LBMG Worklabs une expérimentation sur le ressenti des usagers de ces nouveaux lieux où se côtoient des professionnels de différents métiers et statuts.

Une quarantaine de cadres, principalement des commerciaux ou des consultants habitués au travail à domicile et en déplacement, d'entreprises comme Schneider Electric, de Colliers International ou d'administrations publiques, ont ainsi servi de cobayes et utilisé régulièrement l'un des 35 espaces de coworking participants en Ile-de-France.

Les résultats définitifs de cette étude baptisée « Quel bureau demain ? » seront restitués mi-février 2015, mais déjà quelques tendances se dégagent. Les deux tiers des répondants se disent plus efficaces qu'au bureau.

Un résultat qui ne surprend pas vraiment

Baptiste Broughton, coassocié de LBMG Worklabs. « Les espaces de travail flexibles sont des open spaces calmes. A l'inverse du bureau parasité par les réunions et les bruits des collègues, il y a une discipline, des règles de travail qui favorisent la concentration sur des tâches de fond. » Ainsi, les lieux de coworking bien agencés prévoient toujours des salles où le téléphone et les discussions animées sont interdits.

Problèmes de place

Ces effets positifs sont ressentis surtout par les interrogés qui n'avaient pas l'habitude de faire du télétravail à leur domicile. Pour les autres, le bénéfice est moins flagrant. 36 % disent mieux travailler en tiers-lieux qu'à domicile. Ils évoquent notamment les problèmes de place, d'équipement ou de frontière entre vie professionnelle et vie personnelle. La diminution du stress et de la fatigue, due principalement au moindre temps de transport, est remontée par la moitié des testeurs. En revanche, les occasions d'échanges avec d'autres travailleurs issus d'univers différents ne sont mises en avant que par un quart des répondants. La nature du panel influe sans doute sur ce résultat. Un travailleur indépendant

est plus en recherche de contacts qu'un salarié d'entreprise, moins isolé.

Ce premier test grandeur nature sur une population qui, pour l'instant, fréquente assez peu les espaces de coworking, a mis en lumière les améliorations indispensables pour séduire les cadres d'entreprise et leur direction. Espaces de confidentialité pour pouvoir passer des coups de fil commerciaux en toute tranquillité, places de parking liées à l'espace, présence d'un accueil humain pour pallier toute difficulté... sont quelques-unes des revendications mises en avant. Mais le plus gros problème reste l'insuffisance du maillage territorial, qui est corrélé à la demande.

Les solutions alternatives au travail au bureau sont encore regardées avec méfiance par les entreprises et nombre de salariés. Côté entreprise, la peur de perdre la main sur le salarié à distance, les coûts supplémentaires ou un délitement du collectif sont des arguments mis en avant. Mais l'idée ne séduit pas toujours le personnel et ses représentants syndicaux, pour qui cette flexibilité de bureau est suspectée de cacher une volonté d'externalisation, voire de mise à l'écart. ■

C. RO.